



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 26 juin 2019

### FORTES CHALEURS DANS LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

#### Le préfet déclenche le niveau 3 "alerte canicule"

Météo France a placé mercredi 26 juin 2019 le département de la Charente-Maritime en vigilance météorologique ORANGE canicule. Au regard des prévisions météorologiques le Préfet de la Charente Maritime a activé le passage au niveau 3 (alerte canicule) du plan départemental de gestion d'une canicule.

#### Evolution prévue :

Aujourd'hui mercredi et demain jeudi sont les deux journées les plus caniculaires de l'épisode. Contrairement aux jours précédents, où les maximales sont restées entre 30 et 35°C, les températures dépasseront régulièrement les 37°C sur les départements placés en vigilance orange. Vendredi, les températures commencent à faiblir légèrement sur l'ouest.

#### Dans le cadre de ce plan, plusieurs dispositions sont prises localement.

L'ensemble des services sanitaires du département a été mobilisé et les mesures de prévention prévues dans le plan national canicule, et adaptées au niveau local, sont mises en oeuvre.

Il s'agit, en articulation avec la délégation territoriale de l'Agence régionale de Santé et les services concernés :

- d'assurer la bonne réponse du système de santé ;
- de mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- de mobiliser les associations et les collectivités pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- de mettre en oeuvre une communication sur les mesures préventives à destination du grand public ;
- de sensibiliser les directeurs d'accueils collectifs de mineurs ;
- d'appeler les organisateurs de manifestations sportives ;
- de renforcer les maraudes pour repérer les publics vulnérables et leur proposer des mesures adaptées ;
- de sensibiliser les employeurs ayant des salariés exposés à la chaleur, en proposant des aménagements des horaires de travail si possible, en installant des points d'eau potable à proximité des postes de travail.

#### Le préfet a réuni ce jour les services concernés par l'application du plan départemental de gestion d'une canicule. Les décisions mises en oeuvre par le préfet pourront être révisées en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire locale.

A ce stade, la préfecture n'envisage pas d'interdire l'organisation d'événements à l'extérieur. Elle rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque organisateur de décider de les maintenir ou de les annuler. Pour autant, la préfecture conseille aux organisateurs de manifestations sportives avec effort de reporter ou d'adapter leur événement.

Concernant les écoles, la décision d'une éventuelle fermeture relève de la responsabilité du maire qui l'apprécie en fonction de la situation de chaque établissement, en lien avec les directeurs d'école. Le cas échéant, cette décision peut être accompagnée du maintien d'un service d'accueil des enfants, dans un lieu adapté aux conditions climatiques actuelles. La directrice académique des services de l'Education nationale a par ailleurs émis un avis défavorable pour toute sortie scolaire ;

Les maires et établissements recevant du public ont été rendus destinataires de visuels rappelant les conseils de comportement pour affichage dans leurs locaux.

#### Contacts presse

Préfecture de la Charente-Maritime  
Service Départemental de la Communication Interministérielle  
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr  
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22  
Bruno VANBECELAERE – 05 46 27 43 25 – 07 85 00 17 99  
Standard : 05.46.27.43.00 - [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

L'État en Charente-Maritime  
Suivez l'actualité des services sur @prefet17



### **Les fortes chaleurs peuvent mettre en danger les personnes vulnérables ou exposées :**

personnes âgées ; personnes en situation de handicap ; personnes âgées atteintes de maladies chroniques (cardio-vasculaires, cérébrovasculaires, respiratoires, rénales, neurologiques, diabète) ou de troubles de la santé mentale ; personnes prenant régulièrement des médicaments (tranquillisants, diurétiques...) ; personnes isolées ; nourrissons ; enfants ; femmes enceintes ; travailleurs exposés à la chaleur ; personnes pratiquant des activités sportives.

### **Conseils de comportements :**

- Buvez régulièrement sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants-bras), plusieurs fois par jour ;
- Utilisez ventilateurs et/ou climatisation si vous en disposez ou passer plusieurs heures par jour dans des lieux frais (bibliothèques, cinémas, etc...) ;
- Maintenez votre logement frais (fermer volets et fenêtres en journée. Aérer la nuit) ;
- Mangez en quantité suffisante et ne consommez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h00 – 17h00) ;
- Si vous devez sortir passez à l'ombre, portez un chapeau, des vêtements légers et amples ;
- Limitez vos activités physiques ;
- Pensez à donner régulièrement des nouvelles à vos proches et dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

**En cas de malaise ou de troubles du comportement** (étourdissements, maux de tête violents, grande fatigue, nausées, crampes musculaires...), **n'hésitez pas à appeler un médecin ou le 15 (SAMU) ou le 18 (Sapeurs-Pompiers).**

**Pour toute information d'ordre général** (conseils, conduites à tenir, information en temps réel de la situation), composez le **numéro vert** suivant : **0 800 06 66 66 (appel gratuit).**



### **Pour toutes informations complémentaires :**

- Site de la préfecture : <http://www.charente-maritime.gouv.fr/>
- Site de l'agence régionale de Santé : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>
- Site du ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>
- Site de météo France : <http://www.meteofrance.com>